



# Luxueus villa vendre

**NOUVELLEMENT RÉNOVÉ - RECIEN REFORMADA - NEWLY REFURBISHED** 







Location: Costa del Sol »Mijas Costa » Mijas Golf » Ref.: cl5008

## **NEWLY REFURBISHED**

## NOUVELLEMENT RÉNOVÉ

»Une offre exclusive qui allie luxe, confort et situation privilégiée. Cette villa exceptionnelle, à seulement 3,5 km de la mer, est située à Mijas Golf. de la mer bleue, est située à Mijas Golf et offre un excellent accès à Fuengirola, Málaga et Marbella. Une oasis de paix et d'intimité et d'intimité vous attend ici, bien que les magasins, les restaurants et les écoles ne soient qu'à quelques minutes.

En entrant dans cette propriété, vous êtes accueillis par une entrée remarquable avec de hauts plafonds et un escalier impressionnant menant à l'étage supérieur. à l'étage supérieur. Le salon et la salle à manger spacieux impressionnent avec une cuisine ouverte ultra moderne équipée d'appareils électroménagers dernier cri. électroménager dernier cri. Le salon élégant et intemporel est doté d'une cheminée en travertin et donne accès à des terrasses couvertes. qui entoure tout l'espace de vie, l'endroit id . . .

### **RECIEN REFORMADA**

#### **FACILITIES:**

• Chambres /dorm.5

• **Bains: 3** 

• Toilets: 2

• Efficacit nergtique:G • Constuit: 540m2

• **Terrace**/Terraza:**110m** • **Others**/Autres:

• Total: 540m2

• Pools/Piscine:1

garage

Price:1.550.000 €

e prix ne comprend pas les frais et les taxes. Les coûts additionnels au prix à payer par l'acheteur sont les suivants : Logement neuf/1ère transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'un logement protégé) ; ou dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 10 % (ou 4 % dans le cas d'une deuxième transmission transmission transmission le transmissions ultérieures Taxe sur les transferts (ITP) 7 %\*\*. En outre, la formalisation dans un document public du contrat d'achat (actes) est soumise à l'AJD Actos Jurídicos Documentados 1,2 % \*\* sur le prix.des frais d'achat, d'enregistrement et de notaire. \*\*Valable du 28-04-2021 u 31-12-2021 selon le décret législatif 1/2018 du 19 juin. Vous avez à votre disposition une copie de la fiche d'information correspondante de cette propriété dans notre bureau conformément au décret 218/2005 du 11 octobre